



PRÉFÈTE DES HAUTES-PYRÉNÉES

Tarbes, le 5 septembre 2016

LA PREFECTURE COMMUNIQUE :

COMMUNE DE CHEZE

Travaux de sécurisation de la RD 921 – Gorges de LUZ

La RD 921 est affectée par des chutes de blocs sur le territoire de la commune de Chèze, les dernières ayant impacté la route en janvier et mai 2016.

Pour améliorer le niveau de sécurisation de la route, et sur la base d'une étude réalisée à la demande de l'État par un bureau d'étude spécialisé, la commune va entreprendre une première tranche d'importants travaux visant à stabiliser les secteurs de la falaise et des talus surplombant la route, reconnus à ce jour comme présentant un niveau de risque élevé.

Il est prévu de débiter l'opération le **26 septembre prochain**.

Toutes les précautions seront prises pour minimiser la gêne occasionnée aux résidents de la vallée et à tous les autres usagers de la route.

Toutefois, compte tenu de la nature des travaux qui seront engagés en surplomb de la RD 921, la mise en œuvre de restrictions de circulation est incontournable pour assurer le meilleur niveau de sécurité des usagers lors de la période de travaux à venir.

Ces restrictions de circulation sont de deux ordres :

- la coupure totale de la circulation
- la mise en œuvre d'une circulation alternée.

A ce jour, le planning prévisionnel de mise en place de ces mesures de restriction est le suivant :

- Du **lundi 26 au 30 septembre 2016**, la RD 921 sera fermée à toute circulation de **9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures**. Une circulation alternée sera mis en place le reste du temps, jusqu'au **lundi 03 octobre 9 heures**.

- A partir du **03 octobre 2016 à 9 heures jusqu'au 07 octobre 2016 à 17 heures**, la RD 921 sera totalement fermée à toute circulation de jour comme de nuit.

L'unique accès aux communes situées dans le secteur en amont des travaux se fera par le Col du Tourmalet.

- Du **10 octobre 2016 à 9 heures et durant toute la durée des travaux**, une circulation alternée permanente sera mise en place.

Les usagers sont invités à la plus grande prudence dans la traversée de la zone de travaux pour leur propre sécurité et celles des agents.

Les informations relatives aux conditions de circulation seront consultables sur les sites suivants :

Site inforoute du département : <http://inforoute.ha-py.fr/>

Facebook et Twitter de la préfecture : <http://www.hautes-pyrenees.gouv.fr/>

Toutes les difficultés pourront être signalées aux contacts suivants.

Courriel : pref-gorgesluz@hautes-pyrenees.gouv.fr

Contacts téléphoniques :

Sous-Préfecture d'Argelès-Gazost : 05-62-97-71-71 de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Après 17 h, Préfecture des Hautes-Pyrénées : 05-62-56-65-65

Un comité de suivi de l'opération est mis en place. Réunissant l'État, les collectivités, le gestionnaire de voirie, les Forces de l'Ordre et les services de secours, il mettra tout en œuvre pour minimiser au mieux les difficultés que rencontreront les usagers pendant cette période de travaux.